

Introduction

L'école de la banlieue L'enseignement féminin dans l'est parisien, 1880-1960

La question de l'enseignement féminin en banlieue se pose avec une acuité particulière depuis quelques années. Alors que la violence en milieu scolaire et l'inégalité des chances face à l'orientation et à l'insertion professionnelle semblent se renforcer, une réflexion s'est développée sur la « mixité » alors que l'on pensait celle-ci acquise, tout au moins au sein de « l'École de la République ». En effet dans les établissements les plus difficiles, dans les collèges surtout, l'échec scolaire touche fortement les garçons alors que les filles, en particulier celles issues de l'immigration, ont investi souvent avec plus de succès l'institution scolaire. De cette confrontation quotidienne résulte de la part des élèves les plus en échec, une attitude de rejet de l'école et la survalorisation d'un modèle « masculin »¹. Le débat sur les modalités de la mixité a été relancé par l'ouvrage de Michel Fize, *Les pièges de la mixité scolaire*².

Vingt années d'enseignement dans l'est de l'agglomération parisienne m'ont confrontée à des réalités souvent différentes, mais toujours problématiques quant à la reconnaissance du féminin dans l'espace scolaire. Les modalités locales du développement de l'enseignement féminin en banlieue expliquent peut-être les différenciations spatiales encore vivaces aujourd'hui. Cette expérience personnelle a fait naître une interrogation sur la place laissée aux femmes dans « l'École républicaine », et ce, dès sa fondation en 1881-1882. Le terme « École républicaine » désigne l'enseignement public, gratuit, obligatoire et laïque que développe la République à partir des lois Ferry³, afin de prendre le contrôle de l'éducation citoyenne et patriotique des enfants de la Nation. Quelle est la place des filles en tant qu'élèves, mais aussi des femmes en tant qu'enseignantes au sein de cette institution scolaire ?

La réflexion porte aussi sur la part de l'École dans l'émergence et la permanence d'une vision sexuée de l'espace scolaire et urbain, comme des fonctions sociales. S'il y a eu projet d'un enseignement féminin républicain,

1. ROGERS R., *La mixité dans l'éducation, enjeux passés et présents*, Lyon, ENS éditions, 2004.

2. Presses de la Renaissance, 2003.

3. 16 juin 1881, gratuité de l'enseignement primaire; 28 mars 1882, laïcité et obligation scolaires.

quel était-il réellement ? Il faut analyser la place et le rôle réservés à l'éducation des filles vis-à-vis de celle de garçons, ainsi que les représentations sur lesquelles celle-ci s'est élaborée.

Cette expérience professionnelle et ces réflexions personnelles ont suscité l'envie d'étudier conjointement l'essor de la scolarisation féminine en banlieue à partir des années 1880 et le développement de l'offre scolaire à travers le type, la taille des établissements, les filières, les programmes et les diplômes. Dès cette date, il faut se pencher sur la situation des enseignantes publiques, leur profil, leur formation, leur carrière et leur place dans l'espace de la cité. L'action de l'administration scolaire et les politiques menées au niveau local et académique se déterminent alors en regard des modèles éducatifs dominants et des revendications nouvelles qui naissent au cours de la période étudiée.

Le choix de la longue durée, des années 1880 à la fin des années 1950, favorise l'analyse d'évolutions souvent lentes. Les lois Ferry en 1881 et 1882, puis la loi Goblet en 1886 fondent « l'École républicaine » et marquent l'entrée dans le champ public et politique de l'enseignement féminin, jusque-là laissé aux congrégations⁴. La fin des années 1950 se caractérise par l'amorce du mouvement de démocratisation de l'enseignement. L'enseignement féminin se fond désormais dans un enseignement de masse qui s'appuie très rapidement sur la mixité et sur le collège unique. Les premières lois sur la mixité de 1957 et 1959 marquent la limite de cette étude.

La limitation de l'espace étudié à une partie de la banlieue, le sud-est parisien, permet d'analyser avec précision les interactions et influences des acteurs locaux. Ce secteur couvre des communes de la Seine dépendant administrativement de Paris, mais aussi quelques communes de l'ancien département de Seine-et-Oise fort éloignées de Versailles. Il n'est pas compris dans la ceinture rouge et ouvrière de Paris et présente ainsi une diversité des populations comme des politiques scolaires municipales. Son urbanisation est contemporaine des principales étapes de l'histoire de l'enseignement féminin. Situé au contact de la capitale, il bénéficie de la coexistence de communes de la petite ceinture, déjà urbanisées vers 1880, et de communes de Seine-et-Oise, plus au sud, qui restent rurales jusqu'aux années 1950. Son urbanisation se développe ainsi sur le temps de cette étude.

Les sources dépouillées permettent de mener une étude approfondie, plus particulièrement sur les cinq cantons scolaires, Sceaux, Villejuif, Corbeil, Charenton-le-Pont, Vincennes. Ils englobent un espace limitrophe de la capitale, d'Issy dans le canton de Sceaux à Montreuil au nord-est. Cette commune, plus industrialisée dans les années 1880, présente les

4. 30 octobre 1886, organisation de l'enseignement primaire, laïcité des personnels et création d'une école publique spéciale de fille ou d'une seconde école mixte dans toute commune de plus de 500 habitants.

caractéristiques de la ceinture rouge et ouvrière. Au sud, les limites du canton de Corbeil s'imposent car les communes du canton de Palaiseau, proches de Versailles, bénéficieront plus facilement de la qualité de son enseignement féminin⁵.

Restée tardivement un espace charnière entre des communes ayant atteint le seuil d'urbanisation et des communes périurbaines encore rurales, la banlieue sud-est possède des caractéristiques propres à faciliter le questionnement du fait urbain à travers l'histoire de l'enseignement féminin. La progression de l'urbanisation et de l'industrialisation sur cet espace et les changements des mentalités y apparaissent de façon particulièrement lisible.

Les phénomènes et les dynamiques étudiés nécessitent de réfléchir à des échelles différentes : celles de la commune, du département voire de la région. Les limites spatiales de cette étude varient aussi selon les aspects abordés. Pour donner plus de perspective à certains phénomènes comme le recrutement des enseignantes ou la différenciation scolaire des banlieues, cet espace s'élargit vers le sud et vers l'est. Il englobe parfois la Seine-et-Marne, dans un souci d'exemplarité. L'utilisation de cette échelle régionale fait émerger la notion de « grand sud-est parisien ».

Dans les années 1880, la ceinture suburbaine est constituée d'un habitat lâche. Une implantation industrielle diffuse essaime au nord de Paris, Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy, Levallois-Perret, à l'ouest, le long de la Seine, Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt, et à l'est, Aubervilliers, Pantin, Bagnolet ou Montreuil. Dans le sud, seule Ivry-sur-Seine possède quelques établissements industriels très ponctuels. En 1914, les établissements du sud-est se sont densifiés. Les communes limitrophes de la capitale participent à cette mutation des activités, mais l'essentiel de l'espace reste peu ou pas industrialisé⁶.

L'enseignement féminin semble se constituer avec la banlieue sud-est. Il se présente ainsi comme un marqueur pertinent de la construction d'un nouvel espace urbain et de sa différenciation ou, au contraire, de son unification. La réflexion sur la naissance d'une identité commune face à l'attraction parisienne et l'homogénéisation ou la diversification des comportements prend alors tout son sens, dans le cadre d'un « grand sud-est parisien ».

L'offre d'enseignement public différencie nettement Paris de ses banlieues. Ces dernières ne possèdent pratiquement que des établissements primaires. Pour l'enseignement secondaire, la Seine regroupe en 1877 six lycées, tous situés dans Paris intra-muros ainsi que la plupart des collèges communaux. En Seine-et-Oise, le seul lycée de Versailles concentre

5. Livret en couleur, carte 1.

6. JIGAUDON G., BEAUJEU-GARNIER J. (dir.), *Atlas de Paris et de la région parisienne*, Paris, Berger-Levrault, 1967.

682 élèves sur les 940 que compte le département. Il s'agit bien entendu du secondaire masculin, puisque le secondaire féminin ne se développe qu'à partir de la loi de Camille Sée⁷.

Le dénombrement et les statistiques scolaires de 1876 permettent de connaître la situation scolaire avant les grandes lois fondatrices de Jules Ferry pour l'élémentaire, de Paul Bert et de Camille Sée pour le secondaire⁸. La population scolarisée du département de la Seine représente alors 10 % de la population générale tandis que le territoire national connaît un taux de scolarisation de presque 13 %. Le département de la Seine est donc en deçà de la moyenne nationale. Au contraire, les communes de Seine-et-Oise ont un taux de scolarisation de 13,6 %. La différenciation scolaire de ces deux espaces repose d'abord sur la structure par âge de la population. Elle résulte surtout de la différence économique et sociologique de ces deux départements, et d'une implantation de l'enseignement congréganiste qui explique une certaine avance de la Seine-et-Oise sur les communes non parisiennes de la Seine avant l'application des grandes lois scolaires.

Notre questionnement se place à la rencontre de trois domaines de recherche. Le premier de ces domaines est l'histoire des femmes. Le second est celui de l'enseignement féminin dans un contexte de concurrence entre enseignement républicain et enseignement congréganiste puis privé. Enfin, notre étude se fonde sur l'histoire urbaine, plus spécifiquement celle des banlieues.

L'histoire des femmes naît réellement avec la fondation du Centre d'études féminines de l'université de Provence, en 1972, sous l'impulsion d'Yvonne Knibiehler et de Marcel Bernos, et la création à Paris VII, avec Fabienne Bock et Pauline Schmitt-Pantel, du séminaire de Michelle Perrot, *Les femmes ont-elles une histoire?* Cette problématique nouvelle est peu à peu légitimée par l'évolution de la société et s'intègre lentement à l'historiographie des trois dernières décennies du ^{xx}e siècle. L'histoire écrite par les méthodiques puis par les historiens de l'école des annales « reste encore largement écrite au neutre, en fait au masculin⁹ ». Mais, le développement de l'histoire au féminin s'inscrit alors dans le mouvement de transformation profonde de la recherche historique qui interroge désormais les rapports de pouvoirs entre les sexes, à travers le concept du genre¹⁰. Ce dernier renouvelle l'approche de la construction de l'enseignement républicain et son ancrage dans la banlieue. Les usages différents, selon les sexes, de l'espace urbain et de l'espace du travail, donc de l'enseignement et de l'orientation, participent en effet à la construction d'identités sociales basées sur un territoire, un métier et une identité sexuée.

7. 21 décembre 1880.

8. AD 94 107 PER, statistiques scolaires.

9. Zancarini-Fournel M., co-fondatrice de la revue *Clio histoire, femmes et sociétés*, rencontres de la Durance, 28 mars 2001 à Marseille, « Les femmes dans l'histoire et le droit au passé ».

10. *Clio n° 12, Un autre regard sur le genre de la Nation*, automne 2000, p. 11.

Née alors que le champ historique était dominé par l'histoire économique et sociale de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, l'histoire des femmes s'est d'abord inspirée des travaux de la sociologie à travers l'étude du mouvement ouvrier et des rapports entre travailleurs et travailleuses¹¹. Puis, Françoise Thébaud montre comment, en ce qui concerne l'histoire contemporaine, s'écrit « une histoire ouvrière au féminin¹² ». L'histoire moderne, quant à elle, identifie plutôt l'histoire des femmes à l'histoire démographique et de la famille pour aboutir à une histoire plus culturelle. Des recherches ont été faites dans le cadre d'une histoire sur le privé, sur l'accouchement ou les soins du corps par exemple. Cependant, si la notion de culture féminine a été proposée par Agnès Fine, cette « naturalisation » du féminin a été fortement contestée¹³. Cette notion renvoie en effet à des valeurs, des compétences et une fonction sociale qui seraient inhérentes à la féminité elle-même.

Après une remise en cause dans les années 1980 d'une histoire parfois trop manichéenne opposant la majorité des femmes qui seraient des victimes, à quelques pionnières, l'historiographie s'intéresse désormais de plus en plus aux rapports hommes-femmes et aux décalages qui apparaissent. Nicole Hulin analyse les types d'écart qui apparaissent entre l'enseignement scientifique féminin et l'enseignement scientifique masculin¹⁴. Les travaux les plus récents ont porté sur la question du pouvoir, des pouvoirs. Les recherches sur l'évolution du féminisme français, notamment celles de Laurence Kliejman et Florence Rochefort sur le féminisme sous la Troisième République, de Christine Bard pour l'entre-deux-guerres, et de Sylvie Chaperon de 1945 à 1970, éclairent l'analyse de l'évolution de l'enseignement féminin. Christine Bard évoquant « l'étrange défaite du féminisme », souligne l'ambiguïté des années 1930 concernant le combat des femmes et leur statut dans la société française¹⁵. Enfin, les études de Françoise Thébaud révèlent combien la guerre a contribué à redéfinir les rapports symboliques du masculin et du féminin avec « la nationalisation du corps des femmes » qui fait de l'engagement civique de celles-ci un engagement d'abord démographique¹⁶.

Le deuxième domaine historiographique est celui de l'histoire de l'enseignement, plus particulièrement celui de l'enseignement féminin. L'intérêt pour cette question s'affirme à la fin des années 1970, parallèlement aux mouvements d'émancipation féminine et à l'essor de l'histoire des femmes.

11. GUILBERT M., *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, La Haye, Mouton, 1966.

12. THÉBAUD F., *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay, ENS Éditions, 1998.

13. DAUPHIN C. *et alii*, « Culture et pouvoir des femmes, essai d'historiographie », *Annales ESC*, n° 2, 1986, p. 271-293.

14. HULIN N., *Les femmes et l'enseignement scientifique*, Paris, PUF, 2002.

15. BARD C., *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 383-436.

16. THÉBAUD F., « Résistances et Libérations », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, mis en ligne le 1^{er} janvier 2005. URL : [http://clio.revues.org/index512.html].

Il a suscité de nombreux travaux, notamment des monographies communales. Mais aucun n'a ancré cette analyse dans l'espace de la banlieue, dans la perspective des différentes dynamiques qui l'ont forgée ou dans le cadre d'une périodisation longue pour en dégager les caractéristiques, l'évolution et les legs éventuels à l'enseignement actuel. Les travaux de René Crozet présentent un tableau complet de l'enseignement primaire dans le département de Seine-et-Oise à l'aube du ^{xx}^e siècle¹⁷. Cécile Hochard a étudié de façon exhaustive les lycées de Paris et de la région parisienne, mais ses problématiques s'inscrivent dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et le retour à la norme dans l'immédiat après-guerre¹⁸.

Les travaux de Françoise Mayeur comme ceux de Rebecca Rogers ont montré avec minutie le développement de l'éducation des filles depuis le ^{xix}^e siècle, essentiellement dans le cadre d'un enseignement privé et presque totalement congréganiste jusqu'à la laïcisation de l'enseignement, puis les progrès de l'enseignement féminin sous la Troisième République¹⁹. C'est alors l'affirmation de l'École républicaine. Les lois scolaires de Jules Ferry mettent en place un enseignement primaire pour les filles comme pour les garçons jusqu'à l'âge de 13 ans et le 20 décembre 1880, la loi Camille Sée crée les lycées de jeunes filles. La réforme Bérard en 1924 devait opérer la fusion entre l'enseignement féminin et l'enseignement masculin, mais elle marque déjà la difficulté pour l'École de la République d'instaurer une réelle égalité dans l'éducation des filles et des garçons. « À l'inverse de toutes ces forces qui tendaient vers l'identification des concours, la résistance des institutions en place explique la lenteur de ce mouvement et, en définitive, son échec partiel²⁰. »

Dans *L'histoire de la scolarisation des filles*, Françoise et Claude Lelièvre analysent l'ensemble de la structure d'enseignement, qu'elle soit primaire ou secondaire²¹. Cette mise en perspective est particulièrement utile, car la question du cloisonnement entre les deux degrés d'enseignement, notamment dans le cadre de l'enseignement féminin, concerne la majeure partie des communes de la banlieue parisienne. La mission assignée à l'École de la République apparaît dans les textes de ses pères fondateurs, Jules Ferry, Camille Sée, Paul Bert, René Goblet et Ferdinand Buisson. La lenteur et les difficultés de l'enseignement féminin à être admis dans un enseignement républicain d'excellence sont en cela particulièrement significatives. Il faudra ainsi attendre 1976 pour que les agrégations masculine et féminine fusionnent et 1985, pour que les Écoles normales supérieures de la rue d'Ulm et de Sèvres soient réunies.

17. CROZET R., *op. cit.*, 1991.

18. HOCHARD C., *Les lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947*, thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, université de Paris VII-Denis Diderot, 2002.

19. ROGERS R., *Les bourgeoises au pensionnat, l'éducation féminine au ^{xix}^e siècle*, Rennes, PUR, 2007.

20. MAYEUR F., *L'enseignement secondaire des Jeunes Filles sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p. 432.

21. LELIÈVRE F. et C., *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991, p. 89-90.

Dans l'*Histoire de l'enseignement en France de 1880 à 1967*, Antoine Prost met en perspective la laïcisation et la démocratisation de l'enseignement à travers l'histoire des institutions²². Dans ses ouvrages suivants, *L'École et la famille dans une société en mutation depuis 1930*, puis *Éducation, société et politiques, une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*²³, il détermine de quelle façon la politique malthusienne de l'enseignement secondaire a pu conforter les hiérarchies sociales. Outre l'évolution de l'école et de l'enseignement dans une société qui se transforme, ces ouvrages dessinent les limites de la démocratisation de l'enseignement. L'optique de cette thèse est d'analyser comment ce même malthusianisme et cette démocratisation inachevée de l'École républicaine ont participé à une hiérarchisation des communes suburbaines, d'abord vis-à-vis de la ville-centre, puis entre elles, favorisant ainsi la différenciation des banlieues.

Enfin, un dernier domaine définit notre sujet, celui de l'histoire urbaine. L'ouvrage collectif, *Les premiers banlieusards, aux origines de la banlieue parisienne 1860-1940*, à travers le développement de la banlieue parisienne aborde la question de l'identité « banlieusarde » tout au long du premier vingtième siècle²⁴. Dans le cadre de l'agglomération de Nancy²⁵, et des situations locales d'enseignement, Philippe Savoie confronte politique scolaire et changements socio-économiques dans les banlieues pour en cerner les dynamiques.

Au-delà d'une histoire de la banlieue, l'enseignement féminin offre une grille de lecture des rapports entre la capitale et ses banlieues. La différenciation de ces dernières est fondée sur un territoire ressenti aussi bien que construit et sur un imaginaire de l'espace urbain. « Les rapports entre Paris et les banlieues sont, plus que dans d'autres métropoles, structurés par une histoire longue des représentations²⁶. » Les travaux menés par Annie Fourcaut et Emmanuel Bellanger soulignent l'évolution que connaît la recherche sur la banlieue parisienne ces dernières années²⁷. Si la manière dont la capitale a développé une forme de tutelle sur ses banlieues a bien été montrée et analysée, les recherches portent actuellement sur les modalités d'une coopération intercommunale, interdépartementale voire régionale.

22. PROST A., *Histoire de l'enseignement en France, 1880-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

23. PROST A., *L'École et la famille dans une société en mutation depuis 1930*, in *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation*, t. IV, [Nouvelle librairie de France, 1981], réédition Perrin, coll. « Tempus », 2004. *Éducation, société et politiques, une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, édition augmentée, Paris, Le Seuil, 1997.

24. FAURE A., FARCY J.-C., GERVAISE P., DUBOST F., *Les premiers banlieusards, aux origines de la banlieue parisienne 1860-1940*, Paris, Créaphis, 1991, p. 23-51.

25. BODÉ G. et SAVOIE P. (dir.), *L'offre locale d'enseignement*, numéro spécial de la *Revue Histoire de l'Éducation*, INRP, 1995, p. 47-84.

26. FOURCAUT A., BELLANGER E., FLONNEAU M. (dir.), *Paris/Banlieues, conflits et solidarités, historiographie, anthologie, chronologie, 1788-2006*, Saint-Étienne, Créaphis, 2007, p. 13.

27. BELLANGER E., *Aux origines de la banlieue municipale : activité municipale, intercommunalité, pouvoir mayoral, personnel communal et tutelle préfectorale en Seine banlieue des années 1880 aux années 1950*, thèse de doctorat, 2004.

La réflexion s'organise désormais autour du concept de « gouvernance urbaine » de la région parisienne²⁸. Dès les années 1880, une coopération entre Paris et les communes suburbaines apparaît. La direction des affaires départementales de la préfecture de la Seine est alors, le pivot central des relations entre Paris et ses banlieues. Une sous-direction des communes applique les décisions prises conjointement, mais non sans difficulté par la préfecture de la Seine, le conseil municipal de Paris et le conseil général de la Seine. Mais, en ce qui concerne la politique scolaire, les communes de banlieue contestent déjà le centralisme départemental qui s'exercerait au bénéfice de la seule capitale.

La conjonction de ces trois domaines de recherche met l'accent sur la difficulté qu'a eu l'Instruction publique, puis l'Éducation nationale, à suivre et à encadrer cette évolution sociologique profonde d'émancipation féminine dans un espace en train de s'urbaniser. Il a fallu fournir « une offre d'enseignement » technique et professionnelle, non seulement pour les jeunes gens de la banlieue, mais aussi pour les jeunes filles.

Les données statistiques ont étayé trois axes de réflexion. Le premier est l'analyse comparée de l'évolution des enseignements féminin et masculin, notamment dans la répartition entre les structures publiques et privées, entre les enseignements laïque et congréganiste, tout au moins au début de la période étudiée. Le deuxième axe concerne les écarts qui existent ou se développent entre les communes de la banlieue. Enfin, le croisement des données socio-économiques et scolaires permet d'établir une typologie des stratégies scolaires familiales pour les filles en particulier. Dans cette optique, les statistiques de 1876 et 1881 permettent de donner un aperçu assez juste de la situation de l'enseignement et par là-même de l'enseignement féminin du sud-est parisien, à la veille de l'essor de la politique scolaire de la République.

Dans l'optique d'une histoire sociale et culturelle des femmes, la disponibilité des sources pose un problème méthodologique important. Les statistiques et les documents officiels ne permettent pas toujours de distinguer la part des femmes et des hommes. Selon les sources, par exemple, le terme enfant n'a pas la même signification. Parfois il s'agit des seuls garçons, parfois il englobe garçons et filles. Il faut alors croiser les données recueillies avec d'autres qui ne sont pas toujours élaborées dans un cadre spatial ou temporel strictement identique. Les statistiques ne distinguent pas non plus toujours les arrondissements de Paris et les cantons ou les communes de la « banlieue ». C'est une difficulté méthodologique supplémentaire dans la période 1880-1900. À partir du xx^e siècle, les statistiques distinguent les deux secteurs urbains, facilitant le travail de localisation.

28. BELLANGER E., *Les origines de la gouvernance territoriale partagée : inégalités sociales, péréquations fiscales et coopérations intercommunales en Île-de-France entre 1880 et 1980.*

Ces fonds statistiques sont complétés par les sources des établissements et des communes, consultables aux archives départementales. Ce sont notamment les fonds des écoles primaires mais aussi ceux de collèges ou de lycées comme Marcelin Berthelot à Saint-Maur. Les fonds des écoles conservés aux archives du Val-de-Marne ou des Yvelines, s'étendent souvent jusqu'aux années 1960. Le recours aux Archives nationales conservées à Fontainebleau n'a pas été nécessaire, dans la mesure où les documents postérieurs à 1940 concernant les établissements du sud-est parisien sont déposés aux archives départementales.

Les fonds d'établissement permettent aussi d'analyser au niveau local les évolutions quantitative et qualitative du nombre de jeunes filles scolarisées, dans le primaire élémentaire et supérieur ou dans le secondaire, puis de comparer ces chiffres au contexte national. L'origine sociale et géographique des fillettes de chaque école apparaît grâce au dépouillement des registres matricules des écoles²⁹. Les registres d'appel permettent d'appréhender l'existence et l'évolution éventuelles d'un comportement scolaire féminin spécifique. Les dossiers d'élèves indiquent le niveau scolaire des fillettes, la réussite au certificat d'études, brevet élémentaire, voire brevet supérieur. Ces données ont été synthétisées dans des tableaux à partir desquels ont été cartographiées, à chaque fois que cela était possible, les caractéristiques sociales et scolaires des communes du sud-est parisien. Les archives de l'académie de Paris, conservées aux Archives nationales, contiennent les statistiques sur le niveau secondaire. Elles ont complété les fonds d'établissement et facilité la mise en perspective avec la politique nationale ou académique. Les situations locales ont alors été comparées aux moyennes statistiques nationales et académiques et aux enquêtes menées, notamment, sur la fréquentation scolaire³⁰.

Les registres matricules des écoles ont été essentiels pour établir le processus de différenciation scolaire des communes. Ils contiennent en effet de nombreuses données sur l'appartenance sociologique des élèves : évolution des métiers des chefs de famille, composition des familles et mouvements des populations sur le secteur étudié. Dans bien des cas, les déménagements des élèves sont précisés et parfois apparaît l'indication précieuse de leur destination. Les décisions d'orientation des élèves après le certificat d'études ont été pour certaines communes, un indicateur assez documenté pour être utilisé. Les registres matricules précisent aussi le nom des institutrices, leur origine, leur état civil, leur formation et leur ancienneté, permettant de les comparer selon les communes bourgeoises, populaires ou rurales.

29. Registres d'inscription des élèves.

30. AN 71 AJ 69-76, enquêtes sur la fréquentation scolaire ; AJ¹⁶ 8554, enquêtes sur les origines géographiques des élèves des communes de Seine-et-Oise ; F¹⁷ 13952, âge moyen et origine des élèves entrant en 6^e ; F¹⁷ 15719, origine géographique des élèves des cours complémentaires au 15 novembre 1959 dans le département de la Seine, hors Paris ; AD 94 107 PER, annuaires statistiques.

Dans un troisième temps, cette étude caractérise les modèles éducatifs et les représentations du genre en banlieue. Pour les définir et analyser le rôle de l'enseignement féminin dans leur élaboration, ont été privilégiés les fonds privés d'acteurs locaux comme Marguerite Baudouin³¹, féministe et femme de lettres, ou Benjamin Raspail³², député et délégué aux affaires scolaires. Ils contiennent une correspondance familiale et politique très abondante. Marguerite Baudouin et Benjamin Raspail ont en outre conservé des dossiers de presse particulièrement révélateurs des opinions, des conflits et des jeux d'influence touchant à l'enseignement féminin en banlieue. Marguerite Baudouin a laissé une œuvre littéraire et journalistique précieuse pour caractériser cette figure du féminisme en banlieue. La diversité des sources permet de mieux cerner la personnalité et le rôle des différents acteurs « féministes ». L'analyse poussée des écrits de Marguerite Baudouin prend alors tout son sens, lorsqu'il s'agit de cerner l'atmosphère et la réalité de ces mouvements féminins d'avant-guerre ainsi que les modèles d'éducation.

Les archives du féminisme conservées à l'université d'Angers ont approfondi la réflexion sur ces acteurs « féministes ». Deux fonds se sont révélés essentiels : celui d'un mouvement féministe réformiste, l'Union française sociale et civique, et le fonds de Cécile Brunschvicg. Celui-ci a permis notamment de confirmer l'existence dès la fin du XIX^e siècle, d'un réseau d'influence féministe en banlieue, autour de personnalités comme Florence Halévy.

Les différents manuels, utilisés dans les écoles à partir des années 1930³³, reflètent les décalages entre les représentations du féminin et du masculin et l'évolution des mentalités. Ils révèlent l'inadéquation entre les représentations d'une France encore très rurale et les élèves d'une banlieue déjà très urbanisée. L'étude de ces représentations n'a pas été menée de façon systématique afin de ne pas déséquilibrer la réflexion au détriment des autres problématiques. Les représentations du genre ont été privilégiées afin de vérifier certaines hypothèses, notamment celles concernant les héritages de l'enseignement féminin républicain.

Plus rare a été le recours à la presse locale, fortement influencée par les publications parisiennes. Le rayonnement de la presse nationale, dans les communes les plus proches, a empêché le développement d'une presse quotidienne spécifique. La presse hebdomadaire a joué alors un rôle prépondérant dans la prise de conscience des intérêts propres à la banlieue. Dans les années 1920, cette presse appartient pour l'essentiel au syndicat des journaux de banlieue appelé aussi Syndicat républicain de la presse suburbaine. Ces journaux républicains ou radicaux ont été fort utiles pour cerner les demandes et les revendications des élus suburbains pour

31. AD 94 62 J.

32. AD 94 69 J.

33. AD 94 1 T 276-280, Saint-Maur, écoles de Marinville.

l'enseignement : *La gazette de l'Est*³⁴ en particulier. Ce journal républicain indépendant appartenait à Pierre Bartherote, conseiller municipal de Vincennes. Il soutenait en particulier les revendications de l'association des maires de banlieue.

La presse communiste et socialiste n'a pas été utilisée : la presse communiste, pourtant très prolifique dans le sud-est parisien, dans les années 1930³⁵, la presse SFIO, plus lacunaire et localisée³⁶, la presse syndicale, comme *Le syndiqué* de Villejuif, au contraire fort abondante. Cette presse idéologique éclairait plus les programmes nationaux des partis concernés que les enjeux et les dynamiques réels de la question scolaire.

Toutes ces sources confrontent les points de vue et les représentations des différents acteurs sur ce que devait être l'école dans la banlieue et permettent de caractériser l'enseignement féminin qui s'y développe. La littérature grise, présente dans les fonds d'établissement comme dans les fonds académiques et ministériels, apporte de précieuses indications sur les divergences des principaux acteurs et sur les décalages entre les projets politiques et leur application voire interprétation locales. La correspondance des principaux acteurs, qu'il s'agisse des enseignants, des familles, des élus ou des fonctionnaires, dessine l'évolution des représentations et des opinions.

Mais les conditions d'enseignement et l'engagement local sont inégaux selon les banlieues. Comment mesurer cet investissement à la fois des élèves, des familles, mais aussi des élus ? Il faut recourir à la correspondance entre les maires, les inspecteurs, les directrices et directeurs d'établissements primaires, à celle des autorités municipales, évoquée plus haut, et aux délibérations des conseils municipaux sur les affaires scolaires. La synthèse permet d'apprécier les différentes positions des édiles face à l'enseignement féminin et à la structuration de cet enseignement dans l'espace urbain. Elle souligne le rôle essentiel des municipalités dans l'essor scolaire en banlieue et dans la promotion de l'enseignement féminin. La cartographie de la zone de recrutement des établissements, à partir de leurs fichiers d'élèves, révèle la part de la proximité et surtout de l'accessibilité de la capitale dans la différenciation scolaire des communes de banlieue³⁷. En contrepoint, le dépouillement des dossiers de création d'établissements et des mesures de cartes scolaires permet d'appréhender le rôle de l'institution dans l'homogénéisation du comportement scolaire de certains secteurs de la banlieue.

D'autres sources ont permis d'analyser l'investissement scolaire local : les fonds de la commune d'Arcueil et le projet de création d'un lycée à

34. AD 94 1 Mi 1545-1566, *La gazette de l'Est*.

35. *Le travailleur du canton d'Ivry, Le réveil* à Alfortville, *Le Front Rouge* à Gentilly.

36. *La vérité* de Saint-Maur et de Charenton-le-Pont.

37. LARROQUE D., MARGAIRAZ M., ZEMBRI P., *Paris et ses transports aux XIX^e-XX^e. Deux siècles de décision pour la ville et sa région*, Paris, Recherches, 2002.

Vincennes³⁸. Les correspondances des établissements primaires et des maires soulignent l'importance des initiatives des directrices comme des édiles pour élaborer un véritable projet éducatif féminin en banlieue. Ces initiatives, favorisées par une certaine atonie d'un projet académique peu adapté aux réalités nouvelles de cette banlieue, reposent toutes sur la volonté de développer la qualification de cet enseignement. Le fonds communal d'Arcueil permet de retracer la création d'un cours ménager puis d'un cours complémentaire professionnel féminin. La correspondance est particulièrement significative des attentes implicites des familles, de l'institution, mais aussi des élus de la commune ou du canton.

Les établissements privés sont particulièrement bien implantés dans le tissu sociologique de la banlieue sud-est, à l'instar de l'école normale protestante de Boissy-Saint-Léger ou des institutions féminines de Saint-Maur ou de Vincennes³⁹. Le recours à leurs archives, plus particulièrement dans les deux premières décennies du XIX^e siècle, éclaire le rôle de la concurrence entre les enseignements privé et public dans l'élaboration de l'enseignement féminin républicain en banlieue. Les institutions féminines évoquées perdurent elles aussi jusque dans les années 1950.

Enfin, le dernier aspect de notre réflexion concerne l'implication des pouvoirs locaux dans l'essor de la scolarisation féminine. Pour la période 1880-1900, le fonds Benjamin Raspail met en évidence l'implication municipale dans le développement de l'enseignement féminin. Il contient en particulier les registres de la délégation cantonale de Villejuif, présidée par B. Raspail entre 1881 et 1896⁴⁰. Ce républicain de gauche, fervent défenseur de la laïcité a été l'un des principaux promoteurs de la « victoire » de l'École républicaine dans le sud-est parisien. Le dépouillement de sa correspondance avec les maires du secteur ou la direction départementale de l'enseignement scolaire révèle tout un réseau d'acteurs locaux et dépeint l'effort entrepris pour que le niveau d'enseignement de ces populations « suburbaines⁴¹ », féminines notamment, rattrape celui de Paris intramuros. Les fonds de Charenton-le-Pont, de Vincennes, de Sceaux et de Brie-sur-Marne couvrent les périodes suivantes.

La démarche suivie s'appuie donc sur des sources variées et des approches croisées. C'est là l'originalité mais aussi la difficulté de cette étude. À travers

38. AD 94 E-Dépôt Arcueil 1 R 13 (1913-1920), AD 94 E-Dépôt Arcueil 1 R 14, (1918-1948). AN AJ¹⁶ 8561, Vincennes (1928-1937).

39. AN AJ¹⁶ 561, fonds des écoles normales d'institutrices de Paris et des écoles normales protestantes de Boissy-Saint-Léger et Courbevoie (1879-1889) ; F¹⁷ 12518, école de Boissy-Saint-Léger (1881-1884). Les protestants disposaient d'une école normale masculine à Courbevoie depuis 1846. En 1857, Guizot, alors ministre-secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes, autorise la création d'une école supérieure d'institutrices protestantes à Boissy-Saint-Léger par le décret du 20 juillet 1857.

40. AD 94 69 J, Benjamin Raspail (1876-1899).

41. L'expression « communes suburbaines » reste employée par l'administration scolaire jusqu'aux années 1920, peu à peu remplacée par le terme de banlieue.

les lignes de force que tracent ces trois champs historiques, celle-ci entend déterminer le rôle des différents acteurs dans la reconnaissance sociale et dans l'intégration du féminin dans l'identité banlieusarde. Il s'est agi parfois d'une confrontation des regards, mais le plus souvent, le fil directeur de cette thèse a mené à une relecture de l'histoire de la banlieue et de l'enseignement au féminin, soulignant les enjeux de pouvoir et d'espace dans l'agglomération parisienne en construction. Quatre niveaux de lecture sont ainsi apparus.

Une première lecture de ce rapport de l'enseignement féminin à l'espace de la banlieue repose sur les relations entre enseignement public et enseignement privé. La politique de laïcisation a joué un rôle ambigu sur le développement de l'enseignement féminin qui a parfois pâti de « la querelle scolaire ». L'évolution des effectifs et de la répartition des élèves au fil des lois scolaires, de 1880 jusqu'en 1904, semble montrer que la laïcisation a servi de moteur au développement de l'enseignement public des filles. Mais l'enseignement féminin républicain n'a pas toujours su s'imposer face à un enseignement privé, plus intégré parmi les populations. Dès le début du xx^e siècle, les carences de l'offre scolaire ont rendu les établissements privés féminins indispensables pour accéder à une formation post-primaire. La concurrence entre enseignement public et privé s'est alors constituée autour de la notion de qualité de l'enseignement et d'accès à un enseignement qualifié. Elle s'est parfois cristallisée autour du refus de la mixité de l'enseignement ou autour d'une identification sociale bourgeoise. Les modalités de cette concurrence sont à analyser. L'école républicaine et l'école privée continuent de se disputer l'enseignement féminin tout au long de ce premier xx^e siècle. Après la question de la laïcisation de l'éducation féminine, c'est le contrôle de la femme moderne, en passe de s'émanciper dans l'espace public et urbain, qui est désormais en jeu.

Une deuxième lecture révèle les carences de l'enseignement républicain en banlieue, carences qui auraient induit une hiérarchisation urbaine au sein de la région parisienne. Dès son origine une limite semble caractériser l'enseignement républicain suburbain, celle du principe démocratique. L'offre d'enseignement reste longtemps insuffisante dans la banlieue parisienne. Il n'y a aucune école primaire supérieure féminine ni établissement secondaire public en banlieue avant la fin des années 1930. L'orientation des jeunes filles vers les établissements parisiens et les trajets quotidiens qui en ont découlé ont fait ressentir la dépendance des communes suburbaines vis-à-vis de la ville-centre. Les modalités de l'organisation du primaire supérieur comme du secondaire auraient conforté l'identification d'un enseignement secondaire et supérieur à une élite sociale, voire à une population de centre-ville⁴². La politique scolaire menée par la République dans la

42. PAYET J.-P., *Collèges de banlieues. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris, Armand Colin-Masson, 1997, introduction.

banlieue aurait aussi favorisé la spécialisation de certains secteurs, comme le soulignerait l'implantation à Vitry-sur-Seine, du centre départemental de formation aux métiers de l'industrie. Il faut alors dater précisément l'émergence d'une conception spécifique de l'enseignement en banlieue. Si la proximité parisienne devait représenter un atout pour les communes suburbaines du sud-est, alors même que l'école républicaine se met en place et prend son essor, deux entités se révèlent, Paris et la banlieue. On constate la naissance d'une fêlure voire d'une opposition, qu'elle soit fondée ou ressentie, entre les différents acteurs qui s'identifient à ces deux espaces. Un double mouvement semble se dessiner de façon précoce : alors que l'écart se creuse entre offre et projet scolaires et attentes locales, la politique scolaire de la République participe à la construction de « l'image de la banlieue ».

Cette lecture éclaire les rapports de force et les jeux d'influence qui ont participé à la hiérarchisation urbaine des banlieues et devrait définir des espaces scolaires et des banlieues. En effet, les modèles d'éducation prônés par les mouvements féministes ont trouvé un écho dans la banlieue parisienne. Cependant, les projets féminins ou féministes n'ont pas marqué de la même façon les communes bourgeoises et populaires. L'enseignement féminin traduit alors la dynamique de ces banlieues et la concurrence qui s'installe vis-à-vis de la capitale comme entre les communes suburbaines.

L'urbanisation précoce et la proximité parisienne paraissent avoir favorisé le développement de certaines communes, leur donnant une place privilégiée parmi les communes suburbaines. Il semble que la possibilité de poursuivre des études plus longues voire secondaires, en particulier pour les filles, sans occulter le rôle important de la proximité parisienne et de l'offre privée, a participé à la structuration bourgeoise de ces communes. Les possibilités de carrières y ont souvent fixé des enseignantes qualifiées, souvent chevronnées, rehaussant encore le prestige de leurs établissements scolaires. Leur spécificité semble être confirmée par une politique de préscolarisation précoce à travers l'ouverture d'écoles maternelles. Dans les années 1920, certaines communes développent des formations primaires supérieures pour les jeunes filles afin de drainer des élèves des communes voisines, créant ainsi une sorte de clientélisme vis-à-vis de ces municipalités.

L'enseignement féminin soulignerait aussi l'importance du poids et de l'attraction parisienne dans le développement d'un enseignement « long » en banlieue. La concentration d'un certain nombre d'établissements secondaires à Paris ou à l'opposé du département de la Seine-et-Oise révèle une influence certaine sur les stratégies familiales d'éducation des filles, des établissements, selon la proximité de Paris ou la structure sociale et familiale. La proximité de Paris n'est pas utilisée pleinement dans tous les cas. La correspondance des familles avec l'Inspection académique souligne les facteurs spécifiques à la proximité de Paris, comme la crainte de mettre en danger les jeunes filles confrontées aux pièges de la grande ville, et qui

pèsent sur les choix faits par les familles⁴³. Pourtant une réflexion et des projets communs aux deux espaces urbains sont évoqués dès l'entre-deux-guerres, notamment pour la création de nouveaux établissements d'enseignement féminins. Il nous faut caractériser le type de relations qui s'établit alors entre la ville-centre et ses banlieues : relations de domination et d'interdépendance entre Paris et ces communes dans la « mouvance de la grande ville ».

L'analyse des dynamiques ainsi créées, entre un enseignement féminin en plein essor à partir des deux dernières décennies du XIX^e siècle et un espace suburbain en train de s'intégrer et de se définir dans l'agglomération parisienne, éclaire l'élaboration de l'identité banlieusarde au regard d'un espace central, la capitale, et d'un espace encore rural et provincial, au cours du premier XX^e siècle. La division scolaire entre les communes les plus excentrées, rattachées au département de la Seine-et-Oise et les communes plus proches de Paris, intégrées au département de la Seine, a sans nul doute favorisé une évolution différenciée ou décalée des mentalités et comportements. L'enseignement féminin devient alors un marqueur de la différenciation sociologique et culturelle entre les banlieues et un espace périurbain qui se définit par sa ruralité⁴⁴. Le comportement scolaire des populations et les structures d'enseignement dessinent nettement les différences⁴⁵, puis les rapprochements progressifs entre les communes rurales de l'ancienne Seine-et-Oise et les communes déjà urbanisées de l'ancien département de la Seine. En cela l'évolution de l'enseignement féminin, parce qu'elle est contemporaine de ces transformations économiques et sociologiques du département, est un indicateur essentiel des relations qui se mettent en place dans cet espace de banlieue.

Une troisième lecture se fonde sur l'identification des acteurs de l'enseignement féminin en banlieue. Les acteurs sont d'abord ceux de l'Éducation nationale. Il s'agit des enseignantes, des directrices, du corps d'inspection et des autorités académiques et rectorales. Ces nouvelles enseignantes de la République ont joué un rôle non négligeable. Si la mobilité géographique est un indicateur pertinent de la hiérarchisation spatiale des banlieues, cette hiérarchisation se traduit aussi dans la dynamique spatiale des carrières d'enseignantes. Parmi les enseignantes de Seine-et-Oise, presque 30 % sont originaires de Paris. Il est logique que leur parcours professionnel tende à les rapprocher de la capitale. D'autant plus que c'est là que se concentrent les plus grosses écoles spéciales de filles. L'origine géographique de ces enseignantes est un indicateur de la place des communes périurbaines dans

43. AD 94, D 2 T 1 123-131, correspondance des familles avec l'Inspection académique.

44. VOLDMAN D., « La région parisienne, approche d'une notion 1860-1980 », in *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n° 12, Paris, CNRS, 1989. LEQUIN Y., *Les villes et l'industrie : l'émergence d'une autre France*, in *Histoire des Français XIX^e-XX^e siècles*, t. II, Paris, Armand Colin, p. 293-480.

45. LEPETIT B., *Architecture, géographie, histoire : usages de l'échelle*, Genèses, 13, 1993, p. 118-138.

la hiérarchie de l'agglomération parisienne et de l'emprise de la capitale sur celles-ci. Dans les communes limitrophes de Paris et dans certaines communes bourgeoises des boucles de la Marne, l'expérience des institutrices, le développement de leur carrière et la reconnaissance visible des autorités locales semblent favoriser la place de ces enseignantes dans la cité et la promotion de l'enseignement féminin.

Le deuxième type d'acteurs est celui des éducatrices. Leur correspondance avec l'Inspection académique ou les directrices d'écoles témoigne du rôle dévolu à l'enseignement féminin dans leur commune. Si ce rôle évolue au cours des décennies, il reste fondamentalement marqué par ses premières orientations où l'enseignement ménager était privilégié. Le rôle des municipalités ne pouvait être défini et quantifié sans l'étude de leur aide financière aux établissements primaires. Subventions et aides sont d'autant plus essentielles que les dossiers des établissements⁴⁶ indiquent que l'essentiel des collèges de la banlieue sont nés de la transformation progressive des cours complémentaires, notamment ceux des écoles de filles.

L'approche du rôle des familles et de l'évolution de la demande sociale face à l'école complète cette démarche. Différents points de vue s'opposent dans la genèse de l'enseignement républicain en banlieue. Ils induisent les relations de cette dernière avec Paris et influencent les identités communales en formation. La correspondance des familles avec l'Inspection académique et les publications des fédérations de parents d'élèves⁴⁷, lorsqu'elles existent, permettent de recenser les demandes spécifiques à l'enseignement féminin. Elles évoquent un sentiment d'appartenance à la banlieue et semblent jouer un rôle dans l'émergence d'une identité banlieusarde. À partir des années 1930, la correspondance des familles avec l'institution scolaire est relayée et étouffée par les interventions des fédérations de parents d'élèves. La notion d'appartenance à un ensemble spécifique devient alors plus sensible.

Enfin, les acteurs institutionnels véhiculent les représentations majoritaires de la société. Les stéréotypes des rôles sociaux des hommes et des femmes contribuent à modeler le comportement et la demande scolaire féminine. Cette naturalisation des rôles sociaux a pu inspirer tout un pan des revendications dites féministes dans l'entre-deux-guerres, pour qui l'enseignement féminin avait aussi pour fonction de préparer les jeunes filles à leur rôle de femmes et donc de mères. Ces revendications ont influé sur l'évolution ultérieure de l'enseignement féminin.

Une dernière lecture porte alors sur les modèles éducatifs et les représentations. L'aboutissement de l'œuvre de laïcisation dans l'enseignement public pose question, au regard des stéréotypes et des pratiques scolaires héritées qui imprègnent l'enseignement féminin comme l'enseignement masculin au sein même de la République. Il faut clarifier les relations qu'en-

46. AD 94 417 W 1-11, 71 ; AD 94 1109 W 1-9 ; AD 94 1877 W 1-35, 42-81.

47. AN AJ¹⁶ 8801-8802, lycée Marcelin Berthelot, associations de parents d'élèves, bulletin, p. 21.

treint la République avec l'enseignement féminin et mesurer son implication dans la construction d'un modèle éducatif féminin en banlieue.

L'École de la République se définit dès l'origine comme masculine puisqu'elle assure les fondations d'une communauté politique républicaine dont les femmes sont, par le fait et la loi, exclues. Il semble que le projet éducatif national se soit souvent confronté aux politiques locales et aux demandes des familles. La place qu'il paraît assigner au féminin dans l'espace scolaire et public ne serait pas celle que revendiquent les acteurs locaux. Cet enseignement républicain aurait alors développé des comportements spécifiques d'appropriation de l'espace public tout en véhiculant un discours d'égalité. Ces comportements, sans doute nés à l'extérieur de l'enceinte scolaire, auraient été confortés par la structure scolaire elle-même. Cette approche permet d'établir de quelle manière l'institution scolaire participe à la construction sociale du masculin et du féminin et à l'appropriation de l'espace dans la cité.

L'enseignement féminin a longtemps gardé, dans *l'École de la République*, une place à part, en deçà de l'enseignement masculin. Les conditions de son développement en banlieue sont aussi la traduction de cette inégalité. N'est-il pas probable que les retards de l'enseignement public conjugués à la faiblesse de l'enseignement primaire supérieur et secondaire féminins ont accentué le cloisonnement scolaire entre filles et garçons dans la banlieue sud-est, un cloisonnement à la fois spatial et institutionnel? La place privilégiée des institutions privées dans l'enseignement des jeunes filles de banlieue semble corroborer cette dichotomie.

Trois grandes périodes structurent cette évolution. La première, entre 1880 et les années 1900, identifie un « premier enseignement féminin républicain » fondé sur l'affirmation d'un enseignement républicain laïque et la lutte scolaire autour de l'éducation féminine. Il se caractérise aussi par l'essor des municipalités et de leurs compétences, notamment scolaires. Un état des lieux vers 1880 souligne la disparité de l'offre scolaire féminine dans le sud-est parisien. Il permet de définir les différents jeux de pouvoirs et les conséquences de ces rapports de force sur l'évolution de l'enseignement féminin. Des inégalités persistent pour les écoles de banlieue à l'aube du xx^e siècle.

Puis, de 1900 aux années 1920 les revendications féminines s'affirment dans les banlieues. Elles soutiennent la mise en place d'un véritable enseignement en direction des filles, afin de donner une place aux femmes dans ce nouvel espace urbain. De véritables réseaux d'influence se constituent. Il naît alors, au niveau local, des mouvements féministes et des initiatives d'émancipation féminine. Des expériences sont menées dans le sud-est parisien, pour promouvoir l'enseignement féminin. Il faut mesurer leur portée véritable sur l'enseignement en banlieue.

Enfin, une dernière période englobe trois décennies, des années 1930 marquées par une modification notable de la demande scolaire, à la fin

des années 1950. Les années 1920-1930 sont confrontées à la nécessité d'augmenter l'offre scolaire aux populations parisiennes et suburbaines, et ce, dans un contexte de difficultés économiques et de concurrence pour l'espace dans l'agglomération parisienne. Le retard de l'enseignement féminin nécessite un effort important de construction dans l'entre-deux-guerres, au moment où les filles s'investissent massivement dans l'espace scolaire existant. Ces années de crise accentuent alors la concurrence entre les sexes mais aussi entre Paris et ses banlieues. Cette évolution apparaît dans les projets de construction scolaire et dans les matières et les filières dites féminines qui sont développées. Mais, parallèlement, le malthusianisme et la crise favorisent l'enseignement féminin, les familles voulant garantir l'avenir de leurs filles. La crise économique semble avoir favorisé la demande des familles d'un enseignement efficace pour trouver un emploi et intégrer leurs filles dans le monde du travail⁴⁸.

Si la période 1930-1950 est marquée par certaines permanences, les acteurs, les rapports de force et les représentations notamment, les enjeux symboliques et socio-économiques glissent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Le développement longtemps privilégié des structures d'enseignement primaire en banlieue a retardé l'évolution de celle-ci vers l'enseignement secondaire, sous la IV^e République. Il a sans doute aussi différencié l'identité des futurs établissements secondaires. Lorsque le décret Berthoin transforme les écoles professionnelles et les écoles professionnelles commerciales et industrielles en lycées techniques, il semble mettre fin en 1959 à cette dualité primaire-secondaire des communes de banlieue. Pourtant, les enjeux et les représentations qui s'affirmaient dans les « années tristes » restent vivaces. Et au terme des années 1950, la typologie des formations offertes aux jeunes filles selon les banlieues du « grand sud-est parisien » témoigne de la hiérarchisation urbaine de l'agglomération parisienne.

48. BOYER J.-C., BURGEL G. et G., DEZES M.-G., *Les crises de la banlieue aux XIX^e et XX^e siècles, emploi et résidence*, Laboratoire de géographie urbaine de l'université de Paris X, Nanterre, coll. « Villes en parallèle », n° 10, juin 1986. BRUNET J.-P. (dir.), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne*, Paris, L'Harmattan, 1995.